{BnF Gallica

Le Temps

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. Le Temps. 1899-06-18.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

traîne. Là, nous voyons le petit noble, garçonnet gentil et malingre, grandir aux mains de M. l'abbé, son précepteur. « Sur l'abbé précepteur, remarque M. de Montmorand, il y aurait à dire... Mal vu des autres ecclésiastiques, qui jugent sa situation irrégulière, il n'obtient, chez les gens qui l'emploient, que les égards accordés à sa robe, à moins qu'intelligent et souple, il ne réussisse à prendre dans la maison l'influence que subissent si aisément les âmes de dévotion bornée. »

Vers l'âge de douze ou treize ans, le jeune gentilhomme entre au collège, chez les « bons pères ». Il apprend l'histoire dans les récits du révérend père Gazeau. Il y peut voir que « jamais l'Inquisition n'a condamné à mort ». Les compilations de Charles Barthélemy lui révèlent que Calas était coupable et que « la Révolution n'est autre chose que le mensonge mis en action et le mensonge mis en pratique, le crime doublé du ridicule »... L'*Histoire contemporaine* du respectable M. Chantrel lui enseigne que « les ordonnances de Charles X doivent être appréciées favorablement » et que « le ministère du 16 Mai fut gêné par les doctrines libérales de la plupart des ministres ». Et ainsi de suite.

Ainsi muni d'idées et de faits, ayant d'ailleurs étudié la littérature française dans des manuels appropriés, le jeune noble achève ordinairement son éducation dans une « boîte à bachot ». Heureux s'il peut enfin conquérir, devant les facultés de l'Etat, un parchemin signé par le grand-maître de l'Université.

Maintenant, dit M. Brenier de Montmorand, « le voilà sorti du collège, libéré des *boîtes*, muni d'un mince bagage d'orthographe et de notions élémentaires ». N'étant pas licencié ès lettres, ni candidat au doctorat en droit, ni apprenti ingénieur, ni agronome diplômé, il est obligé de faire trois ans de service militaire. Descendant d'une race de soldats, il ne répugne pas à l'honneur de porter les armes. Même, il devance l'appel afin de servir dans la cavalerie. Le dolman bleu des hussards et des chasseurs sied à son élégance native. Il arrive assez vite au grade de maréchal des logis; et comme il monte très bien à cheval, il brille dans les carrousels; il n'échangerait pas ses sardines d'argent et ses soutaches de laine contre les galons d'or d'un officier de piétons. Il a encore une chance de se tirer d'affaire et de faire œuvre utile. Le concours de Saumur est ouvert à tous les « hommes de cheval » qui ont un peu de cervelle dans la tête. Si le sous-officier noble échoue aux épreuves de l' « Ecole d'application de cavalerie », voilà notre écuyer rendu à sa famille, à ses amis, à son cercle, à son oisiveté.

« Galoper le long des allées du Bois ou, sous le couvert d'une forêt, à la queue des chiens de chasse; mener à deux ou à quatre; conférer avec le tailleur; faire des visites... Conduire le cotillon dans les salons à la mode... tels seront désormais... les occupations de sa vie de jeune homme oisif. »

Surviennent, cahin-caha, les soucis de la trentaine passée. Un ou deux fils blancs apparaissent dans la moustache du vaillant bostonneur. Sa raie s'élargit sur le sommet de son crâne. L'homme de sport aspire à devenir un homme de foyer. Le moment approche, où il échangera volontiers ses souliers de tennis contre une paire de pantoufles conjugales. Hymen! Hyménée! Mais avec qui?

Dès l'année 1687, Jean de la Bruyère disait : « Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui : c'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru; s'il réussit, *ils lui demandent sa fille*. »

De nos jours, un moraliste non moins averti, M. Jules Lemaître, a dit avec une justesse bien spirituelle : « *Un duc qui n'épouse pas la fille d'un banquier juif, cela est rare en ce temps-ci, et cela excite presque un étonnement respectueux...* »

Ainsi, la noblesse royaliste et cléricale entre, bannière déployée, dans le sein d'Abraham, greffe sur la souche des « Français de France » les rejetons d'Israël, et devient une pépinière de demi-sémites.

Je n'ai pas l'espace nécessaire pour suivre M. le vicomte Brenier de Montmorand dans ses excursions aux régions vagues de la « bourgeoisie » et du « peuple ». L'enquêteur est un peu désorienté par les frontières mouvantes de ces contrées imprécises. Dans les catégories du clergé et de la noblesse il est plus à son aise, mieux *chez lui*.

La sévérité de ses réquisitoires, à peine atténuée çà et là, par des restrictions courtoises et par les précautions d'un style poli, est capable de déconcerter les juges indulgents. Je crains que la rigueur tranchante de ses censures ne soit l'effet d'un défaut de méthode. Il a trop *lu*, pas assez *vu*. La réalité desséchée dans les livres l'a empêché d'apercevoir la complexité fertile de la nature vivante. Ses auteurs, souvent choisis avec discernement, sont disparates. En quelques pages, je note des citations successives de Taine, de Brunetière, de Renan, de Carlyle, d'Izoulet, de Tarde, de Charles Benoist, de Demolins, de Joseph de Maistre, d'Hyacinthe Loyson, de Charles-V. Langlois, d'Emile Ollivier, de l'abbé de Broglie, de Paul Desjardins, du père Coubé, du père Maumus... Quelle que soit la gravité de ces références et de ces textes, on voudrait que l'auteur de la *Société contemporaine* se dégageât davantage de la discipline des maîtres. Il me semble qu'en écrivant son intéressant chapitre sur la noblesse, il a été hanté par les satires de Gyp, de Lavedan, de Donnay.

Je souhaite que M. le vicomte Brenier de Montmorand, dans ses recherches ultérieures, unisse, par une plus étroite jointure, la vie et les livres. Où trouvera-t-il l' « élite intellectuelle et morale » dont nous avons besoin? Je serais curieux de le savoir.

GASTON DESCHAMPS.

NOUVELLES DU JOUR

Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, il est créé une médaille de bronze pour récompenser les actes ou faits particuliers de courage et de dévouement.

La médaille de bronze prendra rang entre la mention honorable et la médaille d'argent de 2e classe.

Les titulaires d'une médaille d'or de 2e ou de 1re classe sont autorisés à porter sur le ruban de la médaille une rosette tricolore dont le diamètre est fixé à 1 centimètre.

La *Semaine religieuse* reproduit la lettre du pape en la faisant précéder de la note suivante signée du cardinal archevêque de Paris :

Durant notre dernier séjour à Rome, au commencement de l'année, le Saint-Père nous avait entretenu avec bienveillance de son affection pour notre nation, du désir qu'il avait de voir tous ceux qui ont le double amour de l'Eglise et de la France s'unir en suivant sa direction et ses conseils, pour travailler au bien de la patrie française. Sa Sainteté a daigné nous adresser, à la fin du mois de mai, une lettre que nous publions aujourd'hui dans la *Semaine religieuse*, avec l'espérance que les paroles de Léon XIII seront accueillies par tous avec une respectueuse reconnaissance et une filiale soumission.

† FRANÇOIS, CARDINAL RICHARD,
archevêque de Paris.

Les journaux italiens s'occupent de l'arrestation du général Giletta.

L'*Italie* enregistre avec satisfaction les déclarations que M. Visconti-Venosta a faites, hier, à la Chambre, au sujet de l'arrestation du général Giletta. Ce journal ne peut pas croire que le général, qui a servi dans l'état-major, ait eu la naïveté de faire de l'espionnage. Avant de se prononcer, il attendra donc que l'incident soit tiré au clair. Dans tous les cas, rien ne serait plus fâcheux que d'envenimer l'affaire par des querelles de presse toujours stériles.

L'*Italie* ajoute :

Nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter que le général Giletta ne doit qu'à lui-même et à son imprudence les quelques souffrances qu'il endure à la suite de cette équivoque; mais sa haute situation dans l'armée aurait dû lui conseiller d'employer ses loisirs plutôt à la culture de ses terres qu'à l'organisation de parties de bicyclette étudiées sur des cartes d'état-major.

La *Tribuna* tient le même langage, avec une pointe d'ironie à l'égard du général Giletta.

Une dépêche de Rome à l'agence Havas dit que l'opinion publique continue à se montrer indifférente, convaincue que l'incident ne troublera pas les bonnes relations des deux pays.

LES GRÈVES

On nous télégraphie de Bordeaux :

Les ouvriers verriers du Bouscat, en grève depuis un mois, adressent à la population ouvrière de France un manifeste dans lequel, après avoir « constaté que leur patron, M. Rességuier, refuse de reconnaître la loi de 1892 sur la condition d'arbitrage proposée par eux devant le juge de paix et affirmé que ce qu'il veut c'est arriver par tous les moyens à l'abolition du syndicat », ils déclarent qu'ils sont décidés à tout supporter et à ne reprendre le travail que si M. Rességuier applique le tarif signé en 1890. Dans ce but ils appellent à leur aide toutes les organisations ouvrières ou socialistes et demandent qu'on leur envoie des secours.

AU JOUR LE JOUR

Les fêtes de Paris. — Le cortège historique

Le rendez-vous général était aux Tuileries, avant neuf heures, ce matin. La partie nord-est du jardin avait été réservée aux figurants : des tentes étaient installées sur la terrasse de l'Orangerie qui servaient à la fois de magasins d'habillement et de foyer des artistes.

D'ailleurs l'aménagement était des plus confortables, et les individus composant les différents groupes du cortège n'avaient aucune peine à trouver chacun son poste : riches vêtements, armures de carton mais fort luisantes quand même, attributs divers, attendaient leurs porteurs d'un jour, disposés avec ordre le long des tentes. Les figurants arrivent dès 8 heures 1/2; ce sont les habitués des coulisses de nos théâtres, auxquels l'été fait des loisirs. Ils savent comment on revêt un costume, fût-il du moyen âge, et l'habitude des figurations à la Porte-Saint-Martin ou à la Gaîté leur rend familières les attitudes des contemporains d'Etienne Marcel.

Six cents figurants s'habillent sous les tentes jusqu'à dix heures. Aucun incident ne trouble cette difficile préparation du cortège, et après un déjeuner qu'ils prennent à dix heures et demie, dans leur pittoresque costume de l'autre siècle, les compagnons, apprentis, maîtres et porteurs de tous ordres, se rangent autour des chars qui, dès hier soir, avaient été conduits près du bassin des Tuileries. L'arrangement des groupes commence alors.

M. Maillard, collaborateur habituel de M. Bouvard pour l'ordonnance des fêtes de l'Hôtel de Ville, surveille l'organisation. Près de lui, ses principaux collaborateurs, MM. Bianchini et Betout, qui ont dessiné les costumes après de savantes recherches dans les bibliothèques et au Louvre; MM. Marcel Jambon et Colmet d'Aâge, qui exécutèrent la partie décorative, assurément très réussie; enfin, les trois ordonnateurs des chars, M. Walle, qui composa le premier char, la Musique; M. Hallé, qui composa le second, la Seine; M. Bérard, qui composa le troisième, la Ville de Paris.

Enfin, à onze heures trois quarts, tout est réglé. Les dames qui représentent diverses figures allégoriques prennent place sur leurs chars; ces jeunes filles ont été choisies à l'Ecole des beaux-arts, entre les modèles les plus réputés : Mlle Bichon figure la Seine, Mlle Crignon les Arts, Mlle Ponson la Musique. Tout l'ensemble présente un excellent air, un « cachet » particulier qui nous donne une impression tout à fait agréable. Véritablement, nous voici loin des mauvais cortèges des mardi gras, avec leurs chars dépenaillés, leurs costumes déteints et rapiécés, leur assemblage de figurants mélancoliques qui manquent, tout le long des boulevards, défaillir de fatigue et d'ennui. Ici, rien ne dépare un ensemble réellement harmonieux : deux cent cinquante chevaux qui piaffent à l'entrée des Tuileries sortent du Tattersall et de chez M. Holstein; les costumes et les armes, si exactement reconstitués en leurs moindres détails, reluisent avec de jolies teintes sous le soleil de midi; les figurants ont fort bel air et très crâne allure... M. Maillard peut donner le signal de la mise en marche! M. Loubet, d'ailleurs, doit assister au défilé sur la terrasse de l'Elysée, *et il ne serait point convenable à Etienne Marcel de faire attendre le président de la République*.

Le peloton de gardes républicains qui ouvre le cortège franchit d'abord les grilles du jardin des Tuileries et avance sur la place de la Concorde. La circulation des voitures a été interrompue et une triple haie de curieux coupe la vaste place, des Tuileries à l'avenue des Champs-Elysées, que remontera le cortège. Il est midi moins dix, et le premier char traverse la Concorde au son des musiques de la prévôté.

D'un pas rapide — car l'itinéraire est long — le cortège remonte l'avenue des Champs-Elysées et tourne à droite dans l'avenue Marigny.

Devant l'Elysée, on ralentit le pas. Soudain, des cris de : « Vive Loubet! » retentissent. Aimablement, le président de la République a interrompu son repas pour voir passer la cavalcade de Paris. Debout à la fenêtre de sa salle à manger, il salue, tandis que les acclamations se multiplient.

Par la rue Royale, on gagne les grands boulevards. Ici la foule est plus grande, et l'animation, qui faisait un peu défaut sur le passage du cortège, augmente. Sur les degrés de l'église de la Madeleine, les curieux sont nombreux; le long des trottoirs ils forment une double rangée ininterrompue. Mais ce n'est pas la foule énorme qui se presse au même endroit, lors des cavalcades du mardi gras et de la mi-carême. Beaucoup de passants ignorent même ce dont il s'agit.

— C'est la cavalcade.

— Quelle cavalcade?

Et ils attendent, intrigués de la venue de ce cortège dont on a parlé si peu, et qui fait si peu de bruit.

Voici, en effet, qu'apparaissent déjà les gardes municipaux de l'escorte et, derrière eux, des costumes multicolores qui auraient bien besoin, malgré leur richesse, du soleil pour briller. Mais le soleil est absent, comme la foule. Il est à peine midi et demi. Le cortège est en avance. Même ceux qui étaient prévenus de sa sortie ne l'attendaient pas de si bonne heure; et l'estrade élevée par le comité des fêtes, devant l'Opéra, sur le rond-point, est loin d'être pleine.

Cependant, les riches costumes se succèdent les uns aux autres. Des fanfares enfin retentissent, et cette fête commence à prendre un air de fête.

La milice est passée. Le cortège des corporations, le plus nombreux, déroule ses pittoresques groupes, formés de porte-bannières (aux bannières absentes, d'ailleurs), de gentils enfants porte-écus, de maîtres, de compagnons et d'apprentis. Les apprentis ont de longues palmes vertes; les maîtres, de somptueux costumes de velours et une mine lugubre. Les chefs-d'œuvre amusent la foule. Celui des boulangers est une énorme galette appétissante; celui des rôtisseurs, un beau faisan d'or. Après le groupe des menuisiers s'avance lentement, traîné par dix chevaux, l'énorme char de la musique.

Ce char (ainsi que les deux suivants : celui du Fleuve et celui de la ville de Paris; nous avons donné, hier, leur description) est réellement fort beau. Les organisateurs ont dépensé pour cette cavalcade beaucoup de goût et beaucoup d'argent; il est regrettable qu'il manque de la vie, du bruit de la foule. Les musiciens du char de la musique ont d'admirables chaperons orange; la déesse de la *musique* porte fièrement le long péplum blanc.

Passent les potiers, les fondeurs, dont le chef-d'œuvre est une lourde cloche... en carton, les orfèvres, dont les maîtres ont un luxueux costume : robes en velours vert, toques noires.

Une halte. Les enfants forment faisceaux avec leurs écus. Des rires éclatent. C'est le groupe des étudiants, tout voisin, qui s'annonce ainsi. A présent, il défile devant nous; et nous voyons enfin des gens qui s'amusent. Etudiants, fous, gamins et clowns sautent, rient, autour du roi des fous, monté sur un âne et qui brandit son sceptre : une énorme folie à grelots.

Oh! le pittoresque groupe! Ce sont des pêcheurs et des pêcheuses, et des enfants, tout un monde de gens du peuple, nu-tête, et qui portent d'éclatantes loques, rouges, vertes, bleues, jaunes. Ce mélange de couleurs est un plaisir pour les yeux. Et un second énorme char s'avance. Sur le devant, nonchalamment couchée sur des plantes vertes, la Seine repose; c'est une belle femme que recouvre une gaze verte aux reflets brillants. Il y a un peu de tout sur ce char : une arche dorée, des hommes, des femmes : les arts, les sciences, l'industrie! Nous n'avons pas achevé de dénombrer ses passagers, que déjà il est passé.

Voici les chevaliers du guêt, que la chanson a maintenus populaires jusqu'à nos jours. Les uns sont à cheval, et les autres à pied. Une musique joue, de tous ses cuivres. Toute une troupe de massiers précède un des héros de la fête : Etienne Marcel, en somptueux costume doré, et dont le cheval traîne orgueilleusement un long manteau blanc aux clous d'or. Et de nouveaux chevaliers du guet passent, coiffés, à la façon de don Quichotte, de véritables plats à barbe argentés.

Le sixième et dernier groupe est celui de la Ville de Paris. Il défile, un peu trop vite peut-être. On ne peut qu'apercevoir des porteurs de bannière (toujours sans bannière), des hommes d'armes, des soldats et l'éblouissant char de Paris. C'est un énorme bateau tout argenté, depuis la quille et le gouvernail jusqu'au sommet des mâts. Il cache dans ses flancs rebondis une musique dont les sons font un joli effet.

Tout de suite après, ce sont les gardes municipaux — contemporains, ceux-là — qui ferment la marche du cortège.

Il n'y a pas eu un incident, et M. Bouvier, commissaire divisionnaire, qui dirige le service d'ordre, n'a pas eu à intervenir.

L'échéance du 30 juin étant une des plus importantes de l'année, nous prions instamment ceux de nos souscripteurs des départements dont l'abonnement expire à cette date de ne point attendre la fin du mois pour nous adresser leur renouvellement, afin d'éviter tout retard dans la réception du journal.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Samedi 17 juin. — Le baromètre descend presque partout. Les fortes pressions se retirent au large de nos côtes et celles qui couvraient la Baltique s'éloignent par le nord (Bodœ, 767 mm.) Une zone inférieure à 760 mm. s'étend encore depuis le sud-est de la France jusqu'à la mer Noire.

Des pluies sont tombées dans l'ouest de l'Allemagne, sur l'Autriche et l'Italie; en France, on en signale avec orages dans le sud, le centre et l'est; on a recueilli 12 mm. d'eau à Nancy, 11 à Clermont, 10 à Toulouse, 3 à Marseille. De la neige est tombée au mont Mounier.

La température est restée sensiblement la même sur la moitié ouest de l'Europe.

Ce matin, le thermomètre marquait 8° à Bodœ, 13° à Paris, 23° à Alger.

On notait 5° au puy de Dôme, 4° au mont Aigoual, — 1° au pic du Midi.

En France, des ondées orageuses sont probables avec température légèrement en hausse.

A Paris, hier, beau; ce matin, nuageux.

Moyenne d'hier, 16 juin, 16°2, inférieure de 0°9 à la normale.

Depuis hier midi, température maxima : 23°; minimum de ce matin : 11°.

A la tour Eiffel, max., 19°; min., 9°6.

Baromètre à 7 heures du matin, 762 mm. 3, en baisse légère à midi.

Situation particulière aux ports

Manche. — Mer belle sur toute la Manche.
Océan. — Mer belle à Brest, Lorient.
Méditerranée. — Mer houleuse à Marseille; peu agitée à Sicié; belle à Nice.
Corse. — Mer agitée aux îles Sanguinaires.

AU MUSÉE DE L'ARMÉE. — La salle Bugeaud va s'enrichir d'une relique particulièrement intéressante. Le capitaine Carlet, collaborateur du général Vanson au Musée de l'armée et ancien officier instructeur du commandant Marchand à Saint-Maixent, vient de demander à son élève, pour les Invalides, le drapeau de la mission Congo-Nil.

Le commandant Marchand a promis non seulement ce drapeau, mais aussi le pavillon qui flottait à bord du *Faidherbe*, lors de l'affaire des Derviches.

Ces deux étendards entreront au Musée de l'armée après la revue du 14 Juillet.

D'autre part, la baronne Fririon, née Daumesnil, vient d'adresser au général Vanson les épaulettes et le chapeau à plumes du glorieux défenseur de Vincennes. Ces nouvelles reliques seront placées, à côté de la jambe d'acier de Daumesnil, dans la salle Turenne.

SUPPRESSION D'UNE AFFICHE. — Ce matin, vers huit heures, un rassemblement s'est produit place Saint-Michel autour d'une affiche qu'on venait d'apposer. M. Berthelot, commissaire de police, fut avisé. Après avoir pris les ordres de la préfecture, le commissaire prit des dispositions pour que cette affiche fût enlevée.

C'était une proclamation d'un journal anarchiste adressée aux travailleurs et aux soldats.

CRIS INJURIEUX. — Trois jeunes gens, MM. Storelli, de passage à Paris, Charles Hamelin, demeurant 54, rue Pierre-Charron, et le comte Thibaut de Saint-Seine, demeurant 11, rue de Courcelles, suivaient, ce matin, vers deux heures et demie, la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Arrivés devant la porte principale de l'Elysée, ils se mirent à crier : « A bas Loubet! » Des agents qui se trouvaient près de l'Elysée se précipitèrent sur eux et les arrêtèrent. On les conduisit au poste de police, où ils furent mis à la disposition de M. Garnot, commissaire de police.

UN VOL DE 40,000 FRANCS EN OR. — Un vol a été commis à la gare du Nord dans des circonstances extraordinaires. Un négociant connu déposait, mercredi soir, à la consigne spéciale, une somme de 60,000 francs destinée à un de ses correspondants. Cette somme était renfermée dans deux sacs. L'un, de petite dimension, contenait 40,000 francs en or; l'autre, plus grand, contenait 20,000 francs en argent. Ces deux sacs furent déposés dans une vaste caisse de fer qui est destinée à recevoir les colis précieux.

Jeudi, à midi, au moment de faire partir les sacs, on constata qu'il en manquait un, le sac renfermant les pièces d'or. En outre, le sac qui renfermait les pièces d'argent avait été éventré et on y avait dérobé un millier de francs. Quant à la caisse de fer, elle ne portait aucune trace d'effraction.

M. Mittelhausen, commissaire spécial de la gare du Nord, procède à une minutieuse enquête.

BRULÉE VIVE. — On nous télégraphie de Brest que les travaux de déblaiement des maisons de la Grand'Rue incendiées récemment, et où deux personnes avaient péri, ont amené, hier soir, la découverte d'un nouveau cadavre, celui de la dame Kerbrat, femme d'un ouvrier déchargeur. Ce cadavre a été trouvé dans ce qui restait d'une chambre située au deuxième étage.

Le bruit court que le corps d'un marin, dont la disparition a été constatée, se trouverait encore sous les décombres.

DÉTOURNEMENTS. — Une dépêche de Saint-Brieuc annonce l'arrestation de M. Angier, architecte, qui aurait dissipé à la Bourse des sommes très importantes appartenant à différentes personnes, pour le compte desquelles il construisait des maisons. Ces sommes dépasseraient, dit-on, 500,000 francs.

On croit que depuis une très grave maladie qu'il fit, il y a quelques années, M. Angier ne jouissait plus de la plénitude de ses facultés.

SAISIE D'UN NAVIRE. — On nous mande de Bordeaux que la douane d'Arcachon a procédé, hier, à la saisie du yacht anglais *Fire-Fly*, à bord duquel se trouvent plus de 3,000 fusils, système Chassepot, avec leurs baïonnettes, engins de guerre dont le transport est prohibé.

Ce qui a éveillé les soupçons c'est que déjà, il y a quinze jours, le *Fire-Fly* était venu mouiller devant Arcachon, et qu'alors il était peint en blanc, tandis que cette fois il était peint en noir. Le pilote qui lui avait fait franchir les passes avait eu aussi vent de quelque chose.

On suppose que les armes qu'il transporte étaient destinées aux comités carlistes. Le *Fire-Fly* jauge 133 tonneaux avec quinze hommes d'équipage. Le capitaine a été arrêté puis laissé en liberté sur parole. Deux douaniers en armes ont été mis à bord pour garder le navire de jour et de nuit. D'après son manifeste le *Fire-Fly* venait de Darmouth (Angleterre), il avait, dit-on, été signalé aux autorités espagnoles et ce serait pour échapper aux poursuites d'un croiseur qu'il aurait pour la deuxième fois cherché un refuge sur les côtes françaises.

INFORMATIONS DIVERSES

— *La date des baccalauréats.* — La date du premier jour des épreuves du baccalauréat ès lettres, première partie (philosophie), vient d'être fixée au jeudi 29 juin.

Quant au baccalauréat seconde partie (rhétorique), il ne peut commencer qu'après que seront terminées les épreuves de la première partie. Comme la durée de ces épreuves ne peut être fixée à l'avance, on n'a pu déterminer la date de l'examen de rhétorique; mais, selon toute vraisemblance, ce dernier examen commencera du 15 au 20 juillet.

— M. Armand Cahen, élève de la Sorbonne, soutiendra les deux thèses suivantes pour l'obtention du grade de docteur ès sciences mathématiques, devant la faculté des sciences de Paris, le mardi 20 juin, à neuf heures du matin.

1re thèse. — Sur la formation explicite des équations différentielles du premier ordre, dont l'intégrale générale est une fonction à un nombre fini de branches.

2e thèse. — Propositions données par la faculté.

— Par décret, la taxe applicable aux papiers d'affaires, dans les relations entre la France, l'Algérie, la Tunisie et le bureau français de Tripoli de Barbarie, d'une part, et les colonies ou établissements français, d'autre part, ou entre ces colonies ou établissements, est fixée ainsi pour les envois affranchis :

Jusqu'au poids de 150 grammes, 15 centimes;

Au delà de 150 grammes, 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

— Les cycles sont vendus avec un premier versement de dix francs par cent francs, les machines à coudre avec un premier versement de trois francs à l'administration Dufayel. Grand choix de cycles, motocycles, voiturettes, articles de sport, sellerie, carrosserie, jardin; photographie. Exposition de mobiliers complets et de meubles de style. Nombreuses attractions.

TRIBUNAUX

L'acquittement de M. Druard. — Voici le texte de l'arrêt par lequel la 1re chambre de la cour de Riom a acquitté M. Druard, ancien préfet de l'Allier, inculpé de fraudes électorales :

La Cour,

Sans qu'il soit besoin de s'arrêter à l'exception de prescription, ni aux autres questions de droit soulevées au cours des débats;

Et statuant en fait :

Considérant qu'il est résulté desdits débats que, lors des élections législatives du 22 mai 1898 (scrutin de ballottage), dans la commune de Mazirat, arrondissement de Montluçon (Allier), 32 bulletins de vote ont été, contrairement, au moins pour la plupart, à la jurisprudence établie en cette matière, déclarés nuls par le bureau électoral de ladite commune et portés comme tels au procès-verbal des opérations électorales; que, pour le plus grand nombre, ces bulletins, sur lesquels le nom de M. Stéphane Létang, l'un des candidats, avait été substitué, par des bandes imprimées et collées, au nom de M. Marcel Vacher, autre candidat, ont été grattés ou lacérés, en tout cas altérés ou falsifiés dans le but évident de les rendre réellement nuls et de modifier ainsi le résultat des élections; qu'enfin, cet acte coupable a été précédé et accompagné d'autres agissements multiples et frauduleux ayant pour objet de le préparer et d'en assurer le succès;

Mais, considérant que, si ces faits et agissements, de nature à porter une grave atteinte au suffrage universel en faussant la volonté des électeurs, sont éminemment répréhensibles et méritent d'être hautement réprouvés par la conscience publique, si, par conséquent, la conduite de leur véritable auteur ou inspirateur ne saurait être trop sévèrement qualifiée, il n'a pas été suffisamment établi par les débats que la falsification des bulletins de vote précités soit le fait personnel de Druard, ancien préfet de l'Allier, qui est seul prévenu devant la Cour;

Par ces motifs;

Renvoie le prévenu des fins de la poursuite, sans dépens.

NÉCROLOGIE

M. Em. Revest, ancien président du conseil d'arrondissement de Saint-Denis, ancien maire de Saint-Denis, est mort cette nuit, dans sa propriété du Landy, des suites d'une congestion pulmonaire. Il entrait dans sa soixante-douzième année.

Elu député, il avait été invalidé en même temps que MM. Paulin Méry et Francis Laur.

La municipalité de Saint-Denis a décidé d'assister aux obsèques qui auront lieu demain, à quatre heures.

On annonce la mort, à Paris, boulevard Beauséjour, à l'âge de 67 ans, de M. Arsène Picard, conseiller général du canton de Beny-Bocage (Calvados). M. Arsène Picard, ancien élève de l'Ecole polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, était ancien trésorier-payeur général du Nord.

SPORT

Les débuts en obstacles des chevaux de trois ans ont eu lieu hier à Enghien. Nous avons donné dans le *Petit Temps* les résultats de cette journée qui avait attiré un nombreux public. Le vainqueur du prix du Début (haies, 12,000 fr. 2,700 m.) Glorieux, appartenant à M. Aubrun et que montait le jockey Hall, est un fils de Fleurissant, qui gagna le grand steeple-chase de Paris en 1892. Sa mère, Gloriole, est une fille de Citronelle. La prime de 1,000 francs, réservée à l'éleveur, est revenue également à M. Aubrun, qui a été félicité de la victoire de Glorieux.

Le cheval de M. J. de Brémond, Le Sénateur, monté par E. Watkins, a remporté, hier, l'Alexandra Plate (37,500 fr., 4,800 m.), à Ascot, battant Grace-Skalton, à sir J. Thursby (M. Thursby), 2e, et Nouveau-Riche, à lord Farquhar (Rickaby), 3e.

Le Sénateur a pris la tête à la distance pour gagner très facilement de six longueurs.

Le vainqueur était pris à égalité.

Minus II, au prince Soltykof (C. Wood), a gagné les Hardwicke Stakes (50,000 fr., 2,500 m.), battant Manners, 2e, Saint-Ia, 3e, et cinq autres concurrents. Minus II était à 7/4. — L. G.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Les Prix d'été du combustible

Nos lecteurs de Paris trouveront, encarté dans leur numéro, le tarif d'été des Chantiers de Colmar, 6, rue de Colmar, qui livrent dans la banlieue.

Après les repas, deux ou trois pastilles **Vichy-Etat** facilitent la digestion, dissipent les aigreurs et rafraîchissent la bouche.

Pendant le repas, **Eau Gazeuse Schmoll**

THÉATRES

Le Théâtre-Français reprendra le *Demi-Monde* pour les débuts de Mlle Darlaud, mardi prochain.

Les trois pièces nouvelles, qui sont actuellement en répétition, seront données vers le 10 juillet.

— C'est mercredi que l'Opéra reprend la *Burgonde*, de M. Paul Vidal.

— Les frères Milliaud, dont nous avons signalé les efforts incessants et heureux au Théâtre-Lyrique, nous communiquent la circulaire suivante, que nous insérons volontiers :

BUT DU THÉATRE-LYRIQUE

La création d'un théâtre lyrique à Paris était absolument nécessaire, surtout à la veille de l'Exposition universelle, pour remettre à la scène les chefs-d'œuvre oubliés, permettre aux jeunes auteurs de se faire connaître et encourager les artistes doués de jolies voix à travailler pour le bon renom de l'art lyrique français.

Ce théâtre est créé et a réussi pleinement; pour en être convaincu, il suffit de lire quelques comptes rendus des critiques musicaux influents de toute la presse.

Comme toute affaire nouvelle nécessite une certaine avance de capitaux, une Société anonyme, qui portera le titre de *Société du Théâtre Lyrique de la Renaissance*, va être constituée.

FORMATION DE LA SOCIÉTÉ

Il est formé une société anonyme au capital de 300,000 francs. Ce capital est divisé en 60 actions de 5,000 francs l'une.

Il est créé, en outre, cent parts bénéficiaires n'ayant aucune valeur nominale, mais participant à une partie des bénéfices.

Chaque souscripteur recevra une part bénéficiaire par action souscrite.

La durée de la société est de dix années.

La société n'est grevée d'aucun apport ni d'aucune charge, autre que l'acquisition du droit au bail et du matériel du théâtre de la Renaissance, suivant forfait avec Mme Sarah Bernhardt, au prix de 50,000 francs et à l'exercice 1899-1900, qui prend cours le 1er mars 1899.

RÉPERTOIRE

Après avoir monté *Obéron*, *Martha*, le *Barbier de Séville*, l'*Enfant prodigue*, *Bonsoir monsieur Pantalon*, *le Bouffe et le Tailleur* et *Si j'étais Roi*, le Théâtre-Lyrique a donné comme nouveauté le *Duc de Ferrare*, drame lyrique de MM. Paul Milliet et Georges Marty.

Le succès énorme de ce commencement d'exploitation et l'intérêt avec lequel diverses personnalités ont suivi les progrès faits, permettent d'espérer une subvention dont l'attribution sera justifiée.

Parmi les anciens opéras et opéras-comiques qui pourront être représentés, on peut citer :

Iphigénie en Tauride, l'*Enlèvement au Sérail*, le *Freischutz*, *Richard Cœur de Lion*, la *Muette de Portici*, le *Comte Ory*, les *Saisons*, les *Guelfes*, et des œuvres de Grétry, Rossini, Herold, Auber, Halévy, Adam, etc.

Comme pièces nouvelles pour la saison 1899-1900, les directeurs se sont assuré, dès maintenant, *Daphnis et Chloé*, de M. H. Maréchal; la *Bohème*, de M. Léoncavallo; l'*Hôte*, de M. Michel Carré, musique d'Edmond Missa, et plusieurs autres ouvrages dont la lecture aura lieu prochainement, parmi lesquels : *Dalila*, de Paladilhe; le *Vieux de la Montagne*, de Canoby; *Martin et Martine*, de Trepart; la *Mort d'Armide*, de Boselli; *Gyptis*, de Desjoyaux; *Bianca Capello*, de Fontmagne; la *Grange-Batelière*, de Pessard; la *Belle au Bois dormant*, de Silver; *Christine*, de Lacome.

DÉPENSES — RECETTES

Par suite des diverses représentations qui ont été données, on peut baser les dépenses moyennes de 1,900 francs à 2,000 francs par jour.

Au tarif réduit, appliqué actuellement, on peut faire, dans le théâtre, une recette de 5,400 francs.

RÉSULTAT

Devant ces chiffres, et la saison d'hiver donnant généralement de très bonnes recettes, sans escompter les avantages que pourra donner l'année de l'Exposition, on peut, sans exagération, espérer faire, en moyenne, une recette de moitié de la salle, soit 2,700 fr., ce qui donne, comme bénéfice, pour 300 représentations environ, 200,000 francs.

Ces chiffres sont indiqués sans faire entrer en ligne de compte les matinées qui représentent de belles recettes, avec des frais bien moindres qu'aux soirées, ni l'espoir d'une subvention qui allégerait, dans de grandes proportions, les dépenses.

BÉNÉFICES

Ceci établi approximativement, sur les bénéfices nets, il sera prélevé, chaque année :

1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale;
2° L'intérêt à 5 0/0 du fonds social de 300,000 francs, pour être payé aux actionnaires.

L'excédent des bénéfices sera payé comme suit :
40 0/0 au conseil d'administration et à la direction;
40 0/0 aux actionnaires;
20 0/0 aux parts bénéficiaires.

ENTRÉES DE FAVEUR

Deux fauteuils seront réservés aux porteurs d'actions, à chaque première représentation. Ils auront droit à leur entrée gratuite et permanente.

DÉPOT DES STATUTS

Dépôt des statuts chez Me Moyne, notaire à Paris.

N. B. — Il sera adressé un exemplaire des statuts à toute personne qui adressera une demande à l'administration du Théâtre Lyrique de la Renaissance, 19, rue de Bondy.

— Engagements ou rengagements d'artistes.

M. Paul Ginisty a engagé une jeune artiste, qui paraît appelée à un bel avenir, Mlle Muraour; il a rengagé Mlle Jane Fromant.

La direction de l'Opéra a renouvelé l'engagement de M. Bartet.

M. Porel a engagé Mme Marie Magnier pour créer le principal rôle dans la *Bonne hôtesse*, pièce en trois actes de MM. Janvier de la Motte et Marcel Ballot, qui sera jouée au commencement de la saison.

M. Antoine a traité avec Mlle Suzanne Desprès qui créa la plupart des rôles d'Ibsen à « l'Œuvre » et l'*Aînée*, de Jules Lemaître, au Gymnase.

Au Palais-Royal, M. Maurice Charlot a rengagé pour trois ans Mlle Cheirel, M. Hurteaux et Mlle Grimault.

— Ce soir, samedi :

Au Théâtre-Lyrique de la Renaissance, reprise de *Bonsoir, monsieur Pantalon*, d'Albert Grisar.

Distribution :

MM. Villard, le docteur Firitofolo; Boursier, Pantalon; Broca, Lelio; Mmes Richard, Lucrèce; H. Magnan, Isabelle; Jarrié, Colombine.

Le spectacle se composera de *Bonsoir, monsieur Pantalon* et du *Barbier de Séville*.

A minuit, à l'Olympia, grande fête donnée par notre confrère *Gil Blas*, à l'occasion du championnat international de la beauté. Au programme, la revue *Paris emballé*, de M. Max-Maurey, jouée par Mmes Jane Saulier, Paulette Filliaux, Guitty, Louise Willy, de Vère, Jane Yvon, Derminy, Heller, Suzanne Sabiano, M. Miriel, etc., et MM. Reschal, Depas, Maurel, Jacquet, Plébins, Chambéry, Danvers, Lagrange, etc., etc.

Avant le gala du concours, l'Olympia donnera, à huit heures et demie, une représentation extraordinaire avec tous les numéros qui composent son programme.

— L'Association des étudiants avait demandé à l'administration de la Comédie de vouloir bien donner une nouvelle représentation du *Cid* avec la distribution de la soirée du « centenaire » de la Comédie-Française. M. Mounet-Sully avait, en effet, déclaré qu'il jouerait, ce soir-là, Rodrigue pour la dernière fois.

M. Jules Claretie a pris la demande en considération puisque, demain dimanche, en matinée, M. Mounet-Sully rejoue le *Cid* qu'il ne devait plus jouer.

M. Claretie a fait remettre au président de l'Association des étudiants deux cents places qui seront distribuées par les soins de l'Association.

Dimanche 25 juin, il y aura matinée gratuite. On donnera *Polyeucte*, et le 14 juillet, le *Mariage de Figaro*.

— C'est par erreur que l'Opéra-Comique a annoncé que *Carmen* serait donnée, en matinée, demain dimanche. C'est le soir que le chef-d'œuvre de Bizet sera représenté. Il n'y aura pas de matinée.

— Tous les soirs, aux Mathurins, à neuf heures et demie, *A la Gare comme à la Gare*, revue de MM. Alph. Allais et Alb. René. Les chansonniers Bonnaud, Baltha et Meudrot. *Dalilette* (Blanche Toutain et André Grésely).

— Un des clous des fêtes de Paris au Palais-Royal a été le spectacle présenté par les artistes de la Cour des Miracles (tournois, jeux du moyen âge, etc.). Ce spectacle est applaudi, tous les jours, de 2 heures à 6 heures, et le soir de 8 heures à minuit, à la Reconstitution de la Cour des Miracles, 100, avenue de Suffren. Entrée, 1 franc.

— *Un théâtre à Tananarive.* — La troupe dramatique qui doit jouer au Théâtre-Neuf, que l'on achève de construire à Tananarive, partira demain pour Madagascar, par le *Djemnah*.

Le gouvernement colonial accorde une subvention de 20,000 francs.

La saison commencera en août et concordera avec l'hiver à Madagascar.

SPECTACLES DU SAMEDI 17 JUIN

Opéra. Relâche. — Dimanche, relâche.
Français. 8 h. 1/2. — Le marquis de Villemer.
Opéra-Com. 8 h. »/». — Daphnis et Chloé. — Joseph.
Odéon. 8 h. 1/2. — L'Amour quand même. — Ma Bru!
Nouveautés. 8 h. 3/4. — La Dame de chez Maxim.
Renaissance. 8 h. 1/4. — Bonsoir, monsieur Pantalon. — Le Barbier de Séville.
Ambigu. 8 h. 1/2. — La Légion étrangère.
Fol.-Dram. 8 h. 1/2. Dernier des Mohicans. Mme Pistache.
Cluny. 8 1/2. — Gymnastique en chambre. — La Culotte.
Déjazet. 8 h. 1/2. — Le Mandat. — Joli Sport.
Marigny-Théâtre. 8 h. 1/2. — La Fontaine des Fées.
Th. de la République. 8 h. 3/4. — Le Roi des Gascons.
Capucines. 9 h. — Galipaux. — Les Tribunaux comiques.
Les Mathurins. 9 1/4. — A la Gare comme à la Gare.
Olympia. 8 h. 1/2. — La Fée des poupées.
Cigale. Tél. 407-60. A 9 h. Ohé, Vénus! pièce-féerie en 2 act.
Parisiana. 8 h. Tél. 156-70. — Seul enfin!
Cirq. d'Eté. 8 h. 1/2. — Fragson. — Miss Foy.
Cirq. Medrano. 8 h. 1/2. — Attractions nouvelles.
Rob.-Houdin. 8 1/2. — Illusions et attractions nouvelles.
Musée Grévin. Tananarive. Le Dahomey. Cour du tsar.
Paris en 1400, 100, av. Suffren. La Cour des Mirac. Tournois, cort. roy. De 2 à 6 h. et de 8 h. à min. Entr., 1 f.; vendr., 2 f.
Tr Eiffel. 10 h. du matin à 10 h. du soir; 9 h., A la fraîche!
Grands Magasins Dufayel, de 2 à 6 h. Attractions variées.

SPECTACLES DU DIMANCHE 18 JUIN

Opéra. Relâche. — Lundi, 8 h., Guillaume Tell.
Français. 8 h. 1/2. — Hernani.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Carmen.
Renaissance. 8 h. 1/4. — Si j'étais roi.
(Les autres spectacles comme samedi)

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Bordeaux, 17 juin.

Cafés. — Porto-Cabello non gragé 44 fr. les 50 kil. entr.
Cacaos. — Caraque 86 fr. à 87 50 les 50 kil. entr.
Vanille. — Martinique 45 à 48 fr.
Crins. — Montevideo bœuf 130 fr. les 50 kil.
Blés. — Blés de pays 19 25 à 19 50 les 100 kil. en gare de départ.
Farines. — Marques à cylindre supér. dispon. 28 50; dito premières marques 27 75 à 28 f.; à meules premières marques 26 fr. les 100 kil.

Londres, 16 juin.

Changes : Bombay 1 sh. 3 15/16; Calcutta 1 sh. 3 15/16; Singapour et Penang 2 sh. 0 1/8 d.; Hong-Kong 1 sh. 11 3/4 d.; Shanghaï 2 sh. 9 den.; Yokohama 2 sh. 0 3/4 d.; Valparaiso 15 7/16 den.

Leipzig, 16 juin.

Laines. — Juin 4 80 »/»; juillet 4 80 »/»; août 4 80 »/»; sept. 4 80 »/»; octobre 4 80 »/»; nov. 4 80 »/». Ventes »»,»»» kil. Tendance calme.

New-York, 16 juin.

Changes : sur Paris 5 19 1/4; sur Londres 4 85 3/4; sur Berlin 94 3/4.
Blés. — Roux d'hiver : juillet 82 5/8, baisse 5/8; sept. 82 1/2, baisse 1 1/2.
Cotons. — Recettes : 3,800 balles contre 3,800 balles l'an dernier. Total des 7 jrs : 26,000 balles contre 18,000 l'an dernier. Middling Upland 6 5/16, inchangé. Ventes 200 balles. Marché calme.
Futurs : courant 5 84; août 5 90; octobre 5 88. Marché soutenu. Ventes »»» balles.
Stock des cotons dans les ports de l'Union 610,000 balles contre 359,000 en 1898. Stocks intérieurs 308,000 balles contre 171,000 en 1898.
Stock à New-York 175,000 balles contre 115,000 l'an dernier.
Cafés. — Rio fair n° 7 futurs : cour. 4 55; août 4 65; oct. 4 80. Ventes 19,000 sacs. Marché soutenu.

New-Orléans, 16 juin.

Cotons : Middling 5 3/4, inchangé. Marché calme. Ventes »,»»» balles.
Futurs : cour. 5 72; août 5 66; octobre 5 61. Marché calme et soutenu.
Stock du coton à New-Orléans 277,000 balles contre 131,000 l'an dernier.

Chicago, 16 juin.

Blés roux d'hiver : juillet 76 3/8, baisse 5/8; sept. 77 3/4, baisse 3/4.

Rio, 16 juin.

Cafés. — Recettes : 11,000 sacs. Marché soutenu.
Stock : 220,000 sacs. Rio n° 7, 7,225 reis, hausse 75.
Change : 8 1/32 ou 1,185 reis par franc, baisse 1/32.

Santos, 16 juin.

Cafés. — Recettes : 14,000 sacs. Marché soutenu.
Good average : 6,600 reis, inchangé. Stock : 304,000 sacs.

Shanghaï, 16 juin, midi.

Soies. — Les Chinois résistent à toute concession. Bonne demande en Kahing, Vousie.
Kahing blanches Gold Lily flower 1, 33 50.
Kahing vertes : Mandarin Duck M., 32 50.
Vousie : Vousie Double Butterfly 2, 25 75.
Minchew 1, 24 75.
Stock total : 6,080 balles contre 6,000 balles l'an passé même date.
Change 6 mois, 3 fr. 49 le taël.

Shanghaï, 16 juin, 5 h. soir.

Soies. — Marché actif et en hausse. 1,000 balles viennent d'être traitées.

Yokohama, 16 juin.

Soies. — Stock nul. Quelques achats à livrer en nouvelles soies : Filature : 1 13/15, 50 75.
Transactions pour l'Europe, 50 balles; pour l'Amérique, 150 balles.
Change 6 mois, 2 64 la piastre.

Canton, 16 juin.

Soies. — Recherche assez vive. Prix en hausse.
Filature : Shing King lun 9/11, 41 25; How tai loong 10/12, 40 fr.; Hop King wo 13/15, 37 fr.
Stock : 1,800 balles contre 700 balles l'an passé même date.
Change 6 mois, 2 53 la piastre.

Singapour, 15 juin.

Gambier qualité ordinaire 12 sh. 3 den.; gambier cube 1 19 sh. 7 1/2 d.
Poivre noir 5 sh. 19/32 den.; blanc 8 sh. 15/16 den.
Sagou petite perle 9 sh. 7/8 d.; Sagou Sarawak 8 sh.
Tapioca petite perle 13 sh. 10 1/2 den.
Café Bally picked 40 sh.
Coprah fair Sundried 15 sh. 7 1/2 den.; fair merk Singapour 15 sh.

EMAILLINE ADHÉRENTE, nouveaux dentiers invisibles laissant le palais entièrement libre. La plus belle invention de l'art dentaire. — SUCCÈS CONSACRÉ. Aucune Succursale. **H. ADLER, 4, rue Meyerbeer, 4.**

LA PANACÉE UNIVERSELLE

On dit que le Bi-Borax Oriental sert à tout; autant dire qu'il n'est bon à rien. Telle est l'objection que font certains lecteurs.

Il convient d'y répondre une fois pour toutes, en indiquant *pourquoi* ce produit jouit de tant de qualités et *pourquoi* ces qualités sont réelles. Le Bi-Borax Oriental, ou Borax pur, est à la fois un *antiseptique* puissant et un *alcali* léger. Ces deux qualificatifs résument toutes ses propriétés.

Comme antiseptique, il atteint le mal dans sa racine et non seulement il enraye la décomposition commencée, mais il détruit les microbes capables de la déterminer. Il est en outre inodore et sans danger, alors que certains autres antiseptiques ont une odeur insupportable ou sont des poisons violents. Comme *alcali* léger, il dissout les matières grasses et neutralise certains acides; aussi est-il depuis longtemps employé pour le blanchissage et l'empesage; il adoucit l'eau, favorise le bon fonctionnement de la peau en aidant à l'ouverture des pores, débarrasse le cuir chevelu de toute impureté; bref, c'est un agent de nettoyage parfait et qui répond à tous les besoins.

VIN COCA MARIANI Le Meilleur Tonique 41, Boul' Haussmann

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES
(Jugements du 15 juin)

Bastian, restaurateur, 110, rue Richelieu.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES

Tharel, nég. en soieries, cravates et foulards, rue du Faubourg-Poissonnière, 9.

Beaufils, fabricant de cartonnages, rue Fontaine-au-Roi, 58.

SOMMAIRE DES REVUES

LA REVUE BLANCHE (bimensuelle). — Le n° 1 fr. — 20 fr. (France) et 25 fr. (étranger), par an. — Paris, boulevard des Italiens, 23.

Sommaire du n° du 15 juin 1899 :

La revue blanche : Après l'arrêt. — Jacques de Nittis : Vénus ennemie, (roman (1re partie). — Paul Louis : l'Empire britannique. — Marcel Boulenger : le Page, roman. — Opinions singulières et curieuses touchant le seigneur Hamlet et émanant de la signora Lina Diligenti, Rachilde, Jarry, Max Nordau, Charles-Henry Hirsch, Louis Ernault, Georges Polti, Herbert Beerbohm Tree, Romain Coolus, Jacques-Emile Blanche, Aman-Jean. — Paul Louis : la Conférence de la Haye. — Intérim : la Quinzaine dramatique. — André Corneau : Musique. — Thadée Natanson : Exposition K.-X. Roussel. — Félicien Fagus : Petite gazette d'art. — Léon Blum, Victor Barrucand, Jules de Gaultier, Wladimir Bienstock : les Livres.

REVUE ENCYCLOPEDIQUE LAROUSSE (17 juin 1899, n° 302) :

Texte : Pisanello animalier, par Jean d'Udine. — Le Ferment, de E. Estaunié, par M. Georges Pellissier. — Revue politique : Allemagne octobre 1896 à décembre 1898, par M. Alcide Ebray. — Revue scientifique : Une théorie physique de la vie, Lamarck, prophète de l'appendicite, par M. Félix Le Dantec; le Parasite du cancer, par M. G. Milian; Fixation directe de l'azote atmosphérique par les plantes; Charrue à siège, par M. E. Devaulx; le Nouveau canon de campagne allemand, par M. René Lafare. — Le « Larousse » continué : Assaky, Bibliothèque d'histoire illustrée, Costumes vrais, la Croix verte, l'Elégie en France avant le romantisme, François de Sales etc.

L'Actualité : Revue des Revues françaises et étrangères; Informations; Correspondance; Bibliographie; Chronologie; Nécrologie, etc.

Illustrations : Pisanello, 8 gravures : portraits et reproductions de dessins. — Revue scientifique, 9 gravures : cancer, la canaigre, charrue à siège, nouveau canon allemand. — Le « Larousse » continué, 6 gravures : costumes héraldiques, vues de la maison de convalescence des militaires coloniaux, caricatures, carte du cours du Niger. — L'Actualité, 4 gravures : portraits de Goya, du général Bégin, de M. Roujon, exhumation des ossements des héros de Sidi-Brahim.

Supplément, hors texte : les pastels de M.-Q. de La Tour (6 reproductions). — 33 gravures.

Le numéro, 50 centimes, chez tous les libraires et dans les gares.

REVUE DU DROIT PUBLIC ET DE LA SCIENCE POLITIQUE. — A. Chevalier, Marescq et Cie. — Ab., 20 fr., la liv., 4 fr.

N° 2. — La notion de personnalité morale, par Michoud. — La paix hispano-américaine, par A. Mérignhac. — La constitution fédérale australienne, par Harrisson Moore. — Chronique internationale (questions franco-anglaises), par A. Geouffre de Lapradelle. — Chronique politique, par F. Stevenson (Angleterre), D. Zanichelli (Italie), Callisperis (Grèce). — Analyses et comptes rendus : J. Barthélemy, Essai d'une théorie des droits subjectifs des administrés dans le droit administratif français. — Revue des périodiques. — Variétés. — Actes et documents officiels. — Travaux parlementaires. — Bulletin bibliographique.

JOURNAL DES ECONOMISTES. — Rédacteur en chef : G. de Molinari. — Guillaumin et Ce, 14, rue Richelieu, Paris. — 1 an, 36 fr.; le n° 3 fr. 50. — N° de juin :

Réforme des corporations de métiers prussiennes au dix-huitième siècle. — Mouvement scientifique. — Revue de l'Académie. — De la prévision en économie politique. — Lettres des Etats-Unis et du Japon. — Discussion de la Société d'économie politique. — Chronique.

Ventes et Adjudications

VILLE DE PARIS
A Adjon s'1 ench. ch. des notres de Paris, le 4 juillet 1899 : **3 TERRAINS**
1° **RUE MONTMARTRE** et rue Léon-Cladel anc. r. Joquelet (angle) Surf. 230 m. 80 env. Mise à prix 1,300 fr. le mètre.
2° **RUE RÉAUMUR** et rue Notre-Dame-des-Victoires (angle). Surface 487 m. 10 env. Mise à prix 1,500 fr. le mètre.
3° **RUE RÉAUMUR** entre la r. Montmartre et la rue N.-D.-des-Victoires. Surf. 337 mèt. env. Mise à prix 1,300 fr. le mètre.
S'ad. aux not. Mes Delorme, 11, r. Auber, et Mahot de la Quérantonnais, 14, r. Pyramides, dép. de l'ench.

PROPté à Courbevoie, quai de Courbevoie, 21. Ce 346m64. Lib. M. à px 45,000f. A Adjon s'1 ench. ch. not., 27 juin. Me Tansard, not., 65, r. Turbigo.

VILLE DE PARIS
A Adjon s'1 ench. ch. des not. de Paris, le 11 juillet 99
1° **IMMEUBLE RUE RÉAUMUR** rue de CLERY et rue du SENTIER (ANGLE). Surf. 433 m. 53 dont 27m81 à livrer à la voie pub. M. à px 500,000f
2° **TERRAIN RUE RÉAUMUR** près la rue de CLERY. Surf. 161m59. M. à px (1,200f. le mèt.) 193,908f.
S'ad. aux not. Mes Mahot de la Quérantonnais, 14, r. Pyramides, et Delorme, 11, r. Auber, dép. de l'ench.

VILLE DE PARIS
A Adjon s'1 ench. ch. des not. de Paris, le 11 juillet 99
TERRAIN à Paris **ANGLE RUE DANTON** et PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS.
Surf. 253m91. M. à prix (600 fr. le mètre) 152,346f.
S'ad. aux not. Mes Mahot de la Quérantonnais, 14, r. Pyramides, et Delorme, 11, r. Auber, dép. de l'ench.

VENTE PROPRIÉTÉ au Palais de justice, à Paris, le jeudi 29 juin 1899, à deux heures, d'une à St-Maur-les-Fossés (Seine) rue d'Alsace-Lorraine, 48.
Mise à prix : 4,959 francs.
S'adr. à Paris à Mes Patenôtre, avoué, place des Vosges, 26, et à Me Leroy, avoué.

VENTE au Palais, le 29 juin 1899, à 2 heures.
CHATEAU DE CORBEVILLE
Sis commune d'Orsay (Seine-et-Oise).
Mise à prix : 217,000 francs.
S'adresser à Me de Bléville, avoué à Paris.

Maison neuve Porte-Maillot. Louée 10,500 fr. Prix 155,000 fr. M. Pérard, 65, r. Montmartre, Paris.

Objets d'art et d'ameublement
BEAUX VASES LOUIS XV
avec monture ancienne en bronze
Porcelaine de Chine et Saxe, groupe en marbre d'après Houdon, faïences, bronzes
Salon Empire en ancienne tapisserie
Beaux bureaux Louis XV et Louis XVI, bergères
Cheminée en bois sculpté
Tapisseries anciennes
TABLEAUX ANCIENS & MODERNES
des Ecoles française, anglaise et flamande
Vente hôtel Drouot, jeudi 22 juin, 2 h. 1/2
Expos. salle 11, mercredi 21 juin, 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2
Me Tual, comm.-pris., 56, rue de la Victoire. | M. Lasquin, expert, rue Laffitte, 12.

Belle Propriété, le Chesnay-Versailles, 60,000 mq. Clos de murs. 15 m. gar. Riv. dr. Ec. Ch. Muny à Versailles, et à Paris, 7, r. Michodière, merc. et sam. 2 à 4.

ARGENTERIE
ANCIENNE et MODERNE
Epoque ou style
Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et Empire
Vente Hôtel Drouot, salle n° 9
Lundi 19 et mardi 20 juin, à 2 h. 1/2
Me Maurice Delestre, comre-pr, 5, r. St-Georges.

Montmorency. A vendre, maison de campagne, meubl. ou non. Construct. mod., gd jard., ser. P. 125,000f. S'ad. M. Bablot, n. à Montmorency

2 MAISONS contig. r. Lemercier, 23 et 25. Ces 325m et 461m. R. br. 7,755f. et 4,665f. M. à px 90,000f. chac. Fac. de réun. A Adjon s'1 ench. ch. not., 11 juillet. Me Huillier, notaire, 83, boulev. Haussmann.

Adj. s'1 ench. apr. décès, 2 juillet 1899, 2 heures, à La Fère (Aisne), étude Me Renard, notaire, **CHATEAU** de Servais (Aisne) et dép., 1 h. 15 a. Séjour 1ers rois Carlovingiens, site agr. pr. Forêt St-Gobain; 4 gares, chasse, pêche. M. à p. 7,000f. A vend. amiab. : 1° Moulin cycl. meules et dép. Servais (Aisne) f. m. 4 chev. pr. à toute industrie; 2° 2,607m terrain à Berck, en tot. ou p. lots. Px tr. avant. S'ad. à Me Renard.

VENTE au Palais, le 5 juillet 1899, à 2 heures.
MAISON BOURGEOISE AVEC JARDIN
à SAINT-MANDÉ, rue de l'Alouette, n° 24
Contenance : 1,640 mètres environ.
Mise à prix : 50,000 francs.
S'adresser à Me Thorel, rue de la Paix, 4; Rouy, avoué, et Godet, notaire à Paris.

Vente judicre 5, rue Galilée, les 19 et 20 juin, 2 h. Riche **MOBILIER** moderne, Piano à queue d'Erard, vernis Martin, Tentures, Bronzes, Tableaux. Expn le 18 juin, de 1 h 1/2 à 5 h. 1/2. Me P. Lemoine, cre-pr, 91, rue Lafayette.

Maison à Paris R. St-LOUIS-en-l'Isle, 81. R. b. 8,068f. M. à p. 120,000f. A adj. s'1 ench. ch. not. Paris, 27 juin 99. S'ad. à not. Me Philippot, 205, r. St-Antoine, et Robillard, à Montreuil.

MAISON fg St-Antoine, 295. Contce 1,035 m. Rev. brut 9,340f. M. à px 100,000f. A Adjon s'1 ench. ch. des not. de Paris, le 27 juin 1899 S'adr. à Me Cherrier, notaire, r. du Louvre, 44.

MAISON à Paris, rue des Gravilliers, 42. Contce 202 m. Rev. br. 9,130f. M. à px 100,000f. A Adjon s'1 ench. ch. des not. de Paris, le 27 juin 1899 S'ad. à Me Morel d'Arleux, notaire, 82, rue Rivoli.

HOTEL à Paris, 25, rue de Boulainvilliers, à vendre à l'amiable. S'adresser à M. Hulot, 26, rue de Boulainvilliers.

1° Maison de campagne à **BRUNOY** (S.-O.) 3 min. de gare, angle chemin latéral et av. Bolviller. Ce 2,748m. M. à px 20,000f. Et 25 lots de terrains au même lieu. M. à px de 0f. 75 à 1f. 50 le m. A Adjon s'1 ench., s'les lieux mêmes, le dimanche 25 juin, à 2 h. préc. S'adr. à Me Humbert, not. à Brunoy et à Me Cottenet, 25, bd Bne-Nouvelle, à Paris, d. ench.

DOMAINE DE LA MOTTE
près Bar-s/Seine (Aube). Château, ferme, terres, bois; 707 hectares. Belle chasse. Adjudication, étude de Me Barlet, notaire à Péronne (Somme), le 29 juin 1899, 2 heures. Mise à prix : 375,000 fr.

Locations

Ravissante garçonnière meubl., 107, r. St-Lazare.

Avis divers

Ille-et-Vilne, Banquier ayant, après dissolution de Société, 60,000f. liquides, prendrait comm. de 80,000f. La situation est scrupuleusemt établie par comptabilité. Labat, 33, bd Temple.

PAPIERS PEINTS L. DUCHESNE, 5, Boul' des Filles du Calvaire. TOILES IMPRIMÉES — CRETONNES avec PAPIERS PAREILS. Vente au Détail au Prix du Gros. Envoi Fco d'Albums d'Echantillons.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France